

Assemblée Générale ordinaire Nîmes – 15 septembre 2018 Compte-rendu

La présidente ouvre la séance à 16h ; le secrétaire François Pottier fait émarger les clubs et décompte les membres (à jour de leur cotisation) présents ou représentés ainsi que les voix.

Présents ou représentés : 23 clubs présents/représentés (comptabilisant 51 voix) sur 38 membres (comptabilisant 64voix) à jour – les membres étant les clubs à jour de leurs cotisations.

Le quorum étant atteint (= au moins la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée), l'Assemblée peut valablement délibérer.



I. ADOPTION DES PV DES AG DU 16/09/2017

Emmanuelle demande si des remarques sont à formuler sur les comptes-rendus des Assemblées Générales du 16/09/2017.

Aucune question ni objection n'étant formulée, les procès-verbaux des Assemblées Générales sont mis aux votes.

⇒ **Adoptés à l'unanimité.**

II. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Emmanuelle expose son rapport moral, qui a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

III. RAPPORT D'ACTIVITES 2017/2018 PAR L'ACT

Jacques détaille son rapport, envoyé également avec les documents de l'Assemblée Générale.

Un point est évoqué sur l'ouverture des stages au plus grand nombre (quand l'assurance du club le permet ou par le biais des parrainages), afin de pouvoir toucher le plus de public possible, en particulier pour les stages Enfants, Seniors et Handi (qui restent ouverts à tous pour les deux derniers).

Les rapports des Commissions (Seniors, Enfants, Handi et Féminines) sont également présentés rapidement.

Aucune remarque particulière n'est là formulée.

IV. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude prend la parole pour présenter son rapport financier (se reporter au document envoyé avec la convocation).

Il indique que cette saison, au 31/08/2018, un bénéfice de 3 057.17 € a pu être dégagé et que le solde de l'ensemble

des comptes (livre et compte courant) est de 17 462.75 €.

Jean-Claude détaille les plus gros postes, et souligne le fait que les remboursements par virements sont à la fois plus économiques, plus rapides et plus sûrs, et que leur mise en place est très satisfaisante ; il invite les gens n'ayant pas encore fourni leur RIB à le faire avec leur prochaine note de frais quand ils ont droit à remboursement.

Les clubs n'ayant pas encore réglé la cotisation pour la saison sont invités à le faire rapidement (pour information cela conditionne le droit de vote ainsi que la validité des candidatures aux passages de grades selon les textes fédéraux).

Il est demandé si des questions ou remarques sont à formuler ; personne ne se manifestant, le rapport et le compte de résultat sont mis aux votes.

⇒ **Approuvés à l'unanimité : quitus est donné au trésorier.**

V. ACTIVITES DU CID : CALENDRIER 2018-2019

Le calendrier est repris afin de rappeler les dates et lieux déjà confirmés, et de préciser ceux qui restent à trouver.

Concernant le stage de la commission Handicap, une nouvelle date doit être trouvée ; pour la saison 2019-2020, il est demandé que ce stage puisse être accolé à un stage pour tous, pour bien faire passer le message que ce stage est ouvert à tous (comme le stage organisé par la commission Seniors) !

Il est ici rappelé que la Commission Technique a mis en place un nouveau mécanisme pour les stages validants :

- les stages de préparations aux passages de grades se feront sur une demi-journée mais sur 4 heures environ (avec une pause au milieu) et seront validants ;
- les stages pour tous animés par un 4^e dan minimum restent validants, mais à condition de faire au moins deux demi-journées : les candidats auront, comme tous les participants au stage, un tampon « normal » à l'inscription, et, s'ils souhaitent marquer la validation de leur stage, devront revenir solliciter l'équipe d'inscription afin d'obtenir un tampon « V » vert qui valide le fait qu'ils ont bien réalisé au moins deux demi-journées sur le stage.

Les professeurs sont invités à diffuser largement cette information auprès des pratiquants et surtout auprès des candidats.

Illustration pour les stages pour tous pouvant être validants (hors prépas dan qui le sont lorsqu'elles durent au moins 3h30) :

- en arrivant au stage tous les inscrits ont le tampon classique :

STAGES FEDERAUX (Nationaux-Ligues-Départements)			
Date	Lieu	Animateur Technique	Signature du responsable
01/09/2018	Péstauchnock	A. DUPONT & A. DUPOND &	CID LPC FFAB

- et au bout de la journée (sur un stage se tenant sur la journée), les candidats peuvent venir solliciter le tampon validant leur stage :

STAGES FEDERAUX (Nationaux-Ligues-Départements)			
Date	Lieu	Animateur Technique	Signature du responsable
01/09/2018	Péstauchnock	A. DUPONT & A. DUPOND &	CID LPC FFAB ✓

Important :

Il est rappelé également que, indépendamment des nouvelles règles du certificat médical nécessaire pour l'obtention de la licence et de sa durée de validité qui peut atteindre trois ans, les candidats aux passages de grades doivent à ce jour, pour chaque passage de grade, fournir dans leur dossier un **certificat médical de « non contre-indication à la pratique intensive de l'aïkido » datant de moins d'un an** (terminologie figurant à l'article 2.2.4 du règlement de la CSDGE téléchargeable sur le site du Comité Interdépartemental : <http://www.lr-aikido-ffab.fr/?q=telechargements#grades>).

VI. MONTANT DE LA COTISATION DU CID

La question du montant de la cotisation du CID à 31 € est posée (pourquoi le « 1 » ?) : il est répondu que c'est l'héritage de l'addition de la cotisation de la Ligue (23 €) et du CODEP dont dépendait chaque club (8 €), mais que cela peut bien sûr passer à 30 € pour la saison prochaine (2019-2020).

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

VII. MONTANT DES ENTREES DE STAGES

Emmanuelle propose que les stages restent sur les mêmes tarifs que l'an passé.

Aucune remarque n'est formulée, et donc les tarifs sont toujours les suivants :

Stage fédéral	Stage pour tous avec le CEN missionné (2 par saison)	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs
	Stage préparation 3 ^e / 4 ^e dan	<ul style="list-style-type: none"> • 10 € ½ journée
	Stage enseignement enfants avec un CEN missionné	<ul style="list-style-type: none"> • 15 € journée • 20 € 1 journée et 1/2
	Stage enseignant / examinateur avec 2 CEN missionnés	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs • 5 € 1 cours • 10 € stage complet
Stage Comité Interdépartemental	Avec un CEN (ex-stage CODEP)	<p>Payant pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 € ½ journée • 15 € journée • 20 € 1 journée et 1/2
	Avec des membres de la Commission Techniques (stages pour tous, stages préparation grades...) sauf ceux-ci-dessous	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs • 10 € ½ journée • 15 € journée • 20 € 1 journée et 1/2
	Stages pour tous organisés par la commission Handicap, stages BIFA et Kagami Biraki	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit

VIII. POINT COMMUNICATION

Une réflexion va être menée sur la communication du CID et les moyens que l'on peut y consacrer en fonction des objectifs visés.

IX. ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

Le budget prévisionnel adopté en Comité Directeur est présenté.

Le montant du budget prévisionnel est de 21 600 € ; les documents sont mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

X. QUESTIONS DIVERSES

Gilbert Clerc évoque une problématique liée aux jugements et aux défenses des candidats lors des passages de grades ; il est difficile de répondre à ces questions qui relèvent de situations à la fois anciennes, diverses et dépendant des personnalités des examinateurs (tant FFAB que FFAAA).

La FFAB ayant mis en place depuis cette saison des stages consacrés uniquement aux examinateurs, il est rappelé l'importance de pouvoir s'y rendre pour exposer les problématiques et tenter de trouver des pistes de réflexions pour remédier au mieux à ces situations.

Emmanuelle rappelle que l'Assemblée Générale de la nouvelle Ligue Occitanie se tiendra le dimanche 30/09/2018 : elle invite tous les clubs à y aller ou se faire représenter via les pouvoirs envoyés avec la convocation pour cette Assemblée Générale de Ligue, afin que le maximum de voix puisse être présent et se faire entendre sur ce que l'on souhaite ou non pour cette nouvelle structure.

Personne ne se manifestant sur d'autres points, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 17h35.



La Présidente

Le Trésorier

Le Secrétaire

Emmanuelle RANCHOUP

Jean-Claude SAUNIER

François POTTIER